

L'info

La pension Chatbada encore une fois à l'honneur

Pélagie Pressager est une entrepreneuse heureuse. La jeune femme, qui a ouvert en avril 2010 une pension pour chats « Chatbada et Cie » à Senones, collectionne les distinctions depuis sa création. Elle est officiellement invitée par l'Elysée à la plénière d'ouverture du prochain Salon des Entrepreneurs à Paris, en présence de Nicolas Sarkozy. Ce sera le 1^{er} février prochain et, à cette occasion, elle recevra un diplôme officiel des meilleurs entrepreneurs de l'année, une nouvelle distinction qui survient après les 3 prix du créateur déjà reçus (deux régionaux et un départemental).



Loup dans les Vosges : du nouveau

L'espèce loup (*Canis lupus*) est toujours présente sur le massif vosgien et il y a maintenant deux individus, puisqu'une piste de deux loups a pu être suivie récemment dans la neige. Cela ne veut pas dire pour autant que ces deux individus sont présents depuis le printemps 2011. En effet, tous les éléments recueillis au cours du printemps et de l'été 2011 concluaient à la présence d'un seul individu. Un autre individu est donc arrivé depuis, en toute vraisemblance au cours de décembre ou en ce début janvier.

Une meute de loups est constituée au minimum de deux individus, un mâle et une femelle. Peut-on alors maintenant parler d'une meute sur le massif vosgien ? Aujourd'hui, aucun élément (principalement génétique) n'est disponible pour statuer sur le sexe des loups présents dans les Vosges. Il est donc encore trop tôt pour parler de « meute ».

À lire également, l'article du 17 octobre 2011 : « Le retour du loup dans le massif vosgien » (http://www.geml.fr/geml_actu-6-le_retour_du_loup_dans_le_massif_vosgien.html)



L'indice est un indicateur général, basé sur la moyenne de 5 points d'observation en centre ville et en périphérie, pour 4 polluants. Son mode de calcul ne permet pas de traduire des situations locales contrastées.

Economie

La fibre vosgienne tient la corde

Le regroupement de scieries vosgiennes Fibre Lorraine devient Fibre Premium.



Une cinquantaine de maisons ossature bois ont été produites en 2011. (Photo DR)

La Petite-Raon

Cinq années après sa création, Fibre Lorraine, regroupement de sept scieries vosgiennes, tient la corde sur le marché du bois. Elle devient aujourd'hui le groupe Fibre Premium, avec l'ambition d'être un acteur majeur du marché, le groupe se place aujourd'hui 3^e entreprise française sur le marché en volume. Désormais, le groupe réunit les capacités d'exploitation de trois massifs vosgiens : les Vosges, l'Auvergne et les Alpes. Dans un département handicapé par un secteur industriel sinistré, « une génération de quadras vosgiens qui avait quitté la région revient désormais dans le département, se félicite Sébastien Sergent, directeur général du groupe. Il nous tient à cœur de participer à la relance du bassin », affirme le jeune patron. Regroupée, la fibre vosgienne a pu passer la crise et pérenniser son activité. « Nous avons sécurisé les emplois (250 au total) et réalisé les investissements nécessaires pour être prêts dès la reprise du marché. »

en Savoie - ambitionnent de développer encore leur activité. Première transformation du bois, historique dans le département, la scierie représente 90 % de l'activité avec une capacité de sciage de 250 000 m³.

Tracabilité, proximité et valorisation des déchets

Les scieries du groupe s'inscrivent dans une démarche durable, en exploitant des bois issus de forêts labellisées PEFC, entretenues et gérées durablement. « Nous avons anticipé les «écotaxes» à venir en travaillant plus en proximité des lieux de production », précise Sébastien Sergent. Les déchets de production sont valorisés à 100 % et servent ici à nourrir les chaudières de l'activité « séchage » du groupe.

Le département détient désormais la plus grosse capacité de séchage de France avec ses 85 000 m² répartis sur deux unités de séchage à La Bresse et à La Petite-Raon. Grâce à la revalorisation des déchets de bois utilisés dans les chaufferies des unités de séchage, le groupe peut en outre se targuer de produire un surplus d'énergie, revendu aux usines alentour.

Stéphanie SCHMITT

Mon projet en trois clics ?

Chiffrer son projet de charpente bois, de la pergola à la maison, en quelques clics sur internet. Fibre Premium lance un outil à destination des pros mais aussi des particuliers, unique en Europe. Le logiciel « Filobois » permet à chacun, spécialiste ou néophyte, de dessiner son projet de construction ossature bois simplement. Le client choisit sa charpente parmi une gamme de modèles, il y entre ses propres cotes et paramètres et le logiciel lui restitue un devis personnalisé, la liste des matériaux nécessaires et un plan d'exécution. Toutes les étapes sont assurées de la conception à la livraison sur chantier. En 2011, l'entreprise a réalisé une cinquantaine de maisons ossature bois en France.

Toutes les infos sur www.filobois.fr

A savoir

Biathlon des cadres de réserve, aujourd'hui

Le biathlon national des cadres de réserve Jean-Humbert a lieu à Bussang aujourd'hui dimanche 29 janvier. Le premier départ se fera à 9 h sur le circuit de ski de fond du Larcenaire. A ce jour plus de 60 concurrents (cadres professionnels et de réserve) venant de plusieurs régions de France, sont engagés pour cette épreuve sportive de 10 km comportant deux tirs (un couché, l'autre debout).

La remise des coupes aura lieu à 12 h 15 à la maison de vacances Azureva, en présence des autorités civiles et militaires.

Force ouvrière des collèves et des lycées

L'assemblée générale du syndicat Force ouvrière des lycées et collèves des Vosges aura lieu le vendredi 3 février à partir de 9 h à la maison des syndicats d'Epinal, 4, rue Aristide-Briand (salle du bas). A l'ordre du jour : rapport d'activités et sur l'actualité syndicale par Jean-Pierre Casard, secrétaire départemental ; rapport financier par S. Antoine, trésorière ; cotisation 2012, reprise des cartes et timbres ; explication du fonctionnement de la CGT-FO ; élection du bureau et des commissaires aux comptes ; questions diverses.

Justice

Marchés publics : de l'électricité dans l'air

L'entreprise RSL + conteste devant le tribunal administratif de Nancy les critères de notation utilisés dans la procédure d'appels d'offres lancée par le Syndicat mixte d'électricité des Vosges.

« Mon erreur est d'avoir gardé l'ancien nom de l'entreprise. Car le directeur du Syndicat mixte d'électricité ne peut pas la voir », se désole Eric Millot. Le chef d'entreprise, à la tête de RSL + basée aux Forges, n'en dort plus la nuit. En effet, l'entreprise qu'il a sauvée en juillet 2010, est à nouveau en proie aux difficultés. En cause, selon lui, la procédure des marchés publics lancée par le Syndicat mixte départemental d'électricité des Vosges (SMDEV).

En effet, si Eric Millot reprend l'entreprise RSL, liquidée en 2010, c'est parce que son dirigeant, Pierre Vanier, s'est suicidé. Il parvient à conserver 11 salariés sur 20 et engage des investissements conséquents à hauteur de 1,2 million d'euros. En contrepartie, le tribunal de commerce lui réattribue les marchés d'électrification du SMDEV, obtenus précédemment par RSL, qui courent jusqu'au 31 décembre 2011.

En fin d'année dernière, le SMDEV lance de nouveaux

appels d'offres pour une durée de trois ans. Précédemment titulaire de huit lots représentant 80 % de son chiffre d'affaires, la société baptisée RSL +, forte désormais de 25 salariés, présente ses offres. Mais le sang d'Eric Millot ne fait qu'un tour, le 4 janvier 2012, lorsqu'il est informé qu'il n'obtient aucun lot sur les 20 proposés.

Sacqué sur la technique

A la lecture des tableaux de prix, Eric Millot s'aperçoit qu'il a fait de bien meilleures offres en termes de prix que ses concurrents. Par exemple, pour le lot 1 en « renforcement », l'entreprise retenue fait + 4,90 % par rapport au prix de référence. Alors que RSL + faisait -10 %, soit un écart de prix de 14,90 %. Et le constat se répète à chaque lot ou presque. « C'est malheureux d'avoir sauvé une entreprise vosgienne, des emplois... et de ne pas savoir comment on va faire la paie à la fin du mois. Je suis déçu, c'est la crise et on va dilapider l'argent du contribuable »,

insiste Eric Millot. En revanche, le second critère de notation, qui porte sur la « valeur technique de l'offre » est fatal à l'entreprise. Elle y obtient de très mauvaises notes. Ce qui suscite l'incompréhension d'Eric Millot qui a renforcé les procédures de contrôle en la matière. « Sauf que la méthode de notation n'est pas communiquée aux candidats », souligne son avocat M^e Thibaut Cuny. Difficile donc de la décrypter. « Seuls un banquier ou un comptable peuvent juger une entreprise sur sa capacité technique. La note technique, c'est une manière polie d'évincer une entreprise », appuie Eric Millot.

Le chef d'entreprise, également à la tête de FMT-Divoux, a donc décidé de réagir face « à cette notation injuste ». Par le biais de son avocat, il a déposé trois recours en référé pré-contentieux devant le tribunal administratif de Nancy. Pour demander purement et simplement qu'on annule la procédure et que le SMDEV relance de nouveaux appels d'offres. Pendant ce temps, la



M^e Thibaut Cuny défend les intérêts de l'entreprise RSL + qui conteste les critères de notation du SMDEV.

signature des contrats avec les entreprises attributaires est suspendue. L'audience est fixée au lundi 30 janvier. La décision devrait intervenir début février.

Joint par téléphone, le président du SMDEV, Guy Sauva-

ge, n'a pas souhaité faire de déclaration dans l'immédiat. « Il appartient au juge de se prononcer. Je laisse donc la justice faire son travail. Mais je veux bien m'expliquer par la suite. »

Cécilia CHERRIER

Salon Planèt'Energy

Au bonheur des novateurs

Le centre des congrès d'Epinal n'a pas désempilé hier à l'occasion de la seconde journée du salon Planèt'Energy. L'occasion pour beaucoup de découvrir des concepts particulièrement originaux.

Ils avaient de quoi être souriants, Jean-Claude Dubos et sa fille Bénédicte Desindes, les maîtres à penser du salon Planèt'Energy. Pour la seule journée de vendredi, ils ont en effet enregistré une fréquentation en hausse de 25 % par rapport à l'édition précédente. Et la tendance semblait se confirmer hier en fin d'après-midi...

« Pour la première journée du salon, nous sommes passés à 1 600 visiteurs, contre 1 200 en 2011, confiait, visiblement ravi, le premier nommé. Mais au-delà du nombre, ce qui est remarquable c'est que les visiteurs se déplacent beaucoup cette année dans un but bien précis, avec un problème à résoudre ou un projet à mûrir. Soit ils veulent des réponses à leurs préoccupations, soit ils cherchent des solutions novatrices. »

Et, en la matière, force est de constater que les exposants ont fait preuve d'imagination cette année encore, que ce soit dans le domaine de la production d'énergie - de préférence renouvelable -, des systèmes de chauffage ou des prestations de rénovation performante. Inévitables panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, mais aussi mini-

station d'épuration par ci, construction en paille par là, ou brûleur domestique au coin d'une allée, les plus curieux étaient radieux...

« Jusqu'à présent, c'était surtout le monde agricole qui était intéressé par les brûleurs à huile végétale, explique justement Renaud Quirin, le gérant de Nevo à Moyennouvier, puisqu'ils sont producteurs d'huile de colza. Mais il existe en fait deux filières d'approvisionnement : soit de l'huile végétale pure - huile de tournesol ou de palme même - mais aussi huile de récupération jusqu'on trouve désormais des centrales de récupération. On peut d'ailleurs chauffer une maison avec ces brûleurs... » Des installations qui restent pour l'instant marginales mais qui pourraient tendre à se démocratiser dans les années à venir, surtout si les cours du colza venaient à baisser...

Au détour d'une autre allée, c'est un triple-vitrage qui semble interpeller Chloé, venue de Charmes avec son amie Jessica. « Ça doit être un super isolant, s'interroge la jeune carpinienne, mais le prix doit calmer les ardeurs... » « Sans chercher à être spécialement avant-gardiste, on propose aujourd'hui un produit en tri-

ple-vitrage qui est performant au niveau thermique et phonique, rétorque Stive Mogeot, responsable commercial chez Fen'Eco, basé à Thaon-les-Vosges. On a en outre souhaité mettre l'accent sur l'aspect du châssis, en isolant le renfort en acier par de la mousse polyuréthane injectée pour réduire la conductibilité thermique. On arrive ainsi à un coefficient de performance énergétique UW de 0,9 W/m²K (NDLR : le coefficient de transfert thermique est mesuré en Watt par mètre carré Kelvin et exprime une puissance par unité de surface et par degré de différence entre la température intérieure et extérieure) contre 1,4 habituellement avec du double vitrage. »

Autant d'innovations dans le domaine de la performance énergétique qui séduisent visiblement un public tout acquis à la cause du salon...



Renaud Quirin, le Médianimonastérien, argumente avec plaisir quant aux avantages du brûleur à huile végétale.



Jean-Claude Dubos et Bénédicte Desindes sont visiblement ravis de la fréquentation des deux premières journées du salon.



Stive Mogeot (à gauche) présente avec fierté l'exclusivité de l'innovation triple-vitrage de la fenêtre Fen'Eco.